



BULLETIN D'ADHESION ARTISTE

Je souhaite devenir membre d'ArAnimA.

ArAnimA a pour but la promotion de l'art animalier et paysager en France, en Europe et dans le monde entier. ArAnimA regroupe des artistes et amis de l'art animalier et paysager désireux de s'investir, à travers l'expression de leur art et de leur conviction, à la cause environnementale et la défense de notre planète et de sa biodiversité. Ainsi, sont mis en valeur la nature, la vie et le règne animal dans ses aspects patrimoniaux, environnementaux et culturels. Sont donc naturellement hors objet les œuvres d'artistes ayant mis en valeur des attaques contre la vie animale et la nature.

Montant de l'adhésion Artiste : 55 euros, règlement par :

chèque à l'ordre d'ArAnimA espèces autre (paypal... nous consulter)

virement bancaire : IBAN FR76 3000 3004 2900 0372 6021 922 BIC SOGEFRPP

Les candidatures en tant qu'Artiste sont soumises à l'approbation d'un comité de sélection.

Nom, prénom :

Nom d'Artiste :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Téléphone : Portable :

Email : @

Site web :

Page facebook : Instagram :

Twitter : Autre Réseau social :

L'artiste adhérent bénéficiera sur le site web d'ArAnimA d'une page de présentation de son travail et d'une mise en avant sur les réseaux sociaux.

Le membre "Artiste" aura accès aux salons, expositions en France et à l'étranger organisés ou co-organisés par ArAnimA, ainsi qu'aux expositions virtuelles. ArAnimA ne réalisant aucun bénéfice, les droits d'accrochage des expositions tant physiques que virtuelles, sont calculés en fonction des lieux ou des besoins techniques. Chaque artiste adhérent reverse un minimum de 20% sur ses ventes, pour l'organisme choisi par ArAnimA en faveur de la biodiversité et de la vie animale. ArAnimA fera ensuite un reversement unique à l'ordre de cet organisme.

L'artiste accorde à ArAnimA le droit d'utiliser l'image de ses œuvres dans le cadre de la promotion de l'association.

**A retourner à
ArAnimA**

**Mr. le Trésorier Dominique GUILLET
7 rue Rolland-Garros
44700 ORVAULT**

Fait à

Le

Signature

ArAnimA

Les Artistes animaliers et paysagers pour la biodiversité.
Organisme à but autre que lucratif.

(LOI 1901) Déclaré à la Préfecture de Loire-Atlantique n°W751202989

Tél : 06 77 05 98 78
aaa@aranima.com
www.aranima.com